

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE
ARRONDISSEMENT DE PROVINS
COMMUNE DE SAINT-BRICE

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Nous, Bernard LANGLET- Maire de la Commune de SAINT-BRICE,

CERTIFIONS

Avoir affiché du 08 novembre au 07 décembre 2021 inclus dans les panneaux d’affichage de la Commune de Saint-Brice l’avis d’enquête publique concernant le projet de zonage d’assainissement des eaux usées et des eaux pluviales de la Commune.

En foi de quoi nous avons délivré ce certificat pour valoir ce que de droit.

Fait à SAINT-BRICE, le 08 décembre 2021

Bernard LANGLET
MAIRE



